

	Profil de poste		PRF-GRH-TSV-15
	INGENIEUR(E) GRAND PROJET EN CHARGE DU SUIVI DU SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ARCHITECTURAL (SDIA)		Version 1
			4 pages
Diffusion : DPTS	<i>Pour application</i> : DRH		1 ^{ère} version
	<i>Pour information</i> : Ensemble des services du CHGR		Date d'application : 01/09/2024
	<i>Lieux de diffusion</i> : intranet		1 exemplaire
Rédaction :	Vérification :	Validation :	Approbation :
V. EUDIER - DPTS		D.POTIER – DRH	Direction Qualité / Gestion des Risques
<input checked="" type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Révision non modifiée	<input type="checkbox"/> Révision modifiée	Date : Initiales :

1. ENVIRONNEMENT DU POSTE

Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR) est un Etablissement Public Spécialisé en Santé Mentale (9 secteurs de psychiatrie adulte et 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent). La capacité en lits et places installées est d'environ 700 lits d'hospitalisation complète et 787 places sanitaires et médico-sociales, répartis sur le site principal situé à Rennes et sur les sites ambulatoires du territoire départemental. Ce capacitaire situe le CHGR comme le 3^e établissement de santé mentale (EPSM) le plus important de par sa taille en France.

Depuis le 1^{er} juillet 2023, le CHGR a intégré le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Haute Bretagne, dont l'établissement support est le CHU de RENNES.

Par ailleurs, le CHGR a formalisé un nouveau Schéma Directeur Immobilier et Architectural (SDIA) en 2023, qui a été validé par les parties prenantes et qui fait l'objet d'un accompagnement financier par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne. Ce schéma directeur se déploie sur 15 années et se décompose en 3 tranches de 5 ans de 2024 à 2038. Au total, ces investissements représentent près de 160 millions d'euros de travaux. L'objectif prioritaire est d'adapter le bâti aux enjeux actuels et futurs de notre établissement public spécialisé en santé mentale.

Plusieurs opérations architecturales d'envergure vont se succéder, avec la double ambition de mettre en conformité le bâti avec la réglementation en vigueur (enjeu de maîtrise du risque, notamment incendie), et celle de moderniser les conditions d'accueil et d'accompagnement des patients et des usagers (amélioration du confort hôtelier et développement des espaces favorisant l'intimité et l'apaisement).

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette création de poste d'Ingénieur(e) travaux, dont les missions seront effectives au sein de la Direction du Patrimoine, des Travaux et de la Sécurité (DPTS) du CHGR, qui rassemble les services administratifs et techniques en charge de la gestion stratégique du parc bâtiminaire de l'hôpital et assure l'entretien, la sécurité et la maintenance des bâtiments de l'établissement.

Cette direction est particulièrement sollicitée dans le cadre de projets bâtimentaires structurants et fait face à une montée en charge de ses activités, rendant le contexte d'exercice du poste particulièrement intéressant.

2. MISSIONS ET ACTIVITES

□ MISSIONS

L'ingénieur(e) grand projet (SDIA) exercera son activité sous la responsabilité hiérarchique directe de la directrice du patrimoine, des travaux et de la sécurité (DPTS). Elle/Il aura pour mission de seconder la directrice dans la mise en œuvre du schéma directeur immobilier en assurant notamment une mission de conduite d'opérations d'investissement.

Elle/il assure le suivi de projets architecturaux dont le coût est substantiel (plusieurs millions d'euros). A partir d'une décision, d'un budget et d'un programme, elle/il s'assure de la livraison des locaux ou de l'installation correspondante. Ce sont des opérations qui peuvent durer de 1 à 10 ans, pour les plus importantes.

Compte tenu du nombre important de projets à mener ces prochaines années, l'ingénieur(e) SDIA exercera la mission d'ingénieur(e) « grand projet », tandis qu'un second ingénieur sera chargé du suivi opérationnel des opérations courantes et de la gestion de proximité de l'équipe des services techniques. Afin de garantir la continuité de service, les deux ingénieurs se relayeront le cas échéant afin de garantir la présence minimale d'un ingénieur responsable sur le site.

□ ACTIVITES

Activités principales :

Plus précisément, l'ingénieur(e) Grand projet en charge du SDIA :

- Organise et assure les missions de Maîtrise d'ouvrage lors des phases de programmation, conception, consultation, réalisation et réception des opérations et pilotage des prestataires, en lien étroit avec les services et pôles concernés, les directions fonctionnelles impliquées, sous la houlette de la directrice de la DPTS
- Réalise les estimations études et travaux requises tout au long de la mission
- Réalise les pré-phasages pour aide à la décision
- Est force de propositions technique
- Organise et assure la réalisation d'études de faisabilité techniques et financières jugées nécessaires
- Organise et assure la réalisation de diagnostics requis
- Veille au respect du code des marchés publics en lien avec les services concernés
- Assure la cohérence entre le besoin des utilisateurs et les travaux à réaliser
- S'inscrit dans le projet d'établissement du CHGR
- Assure l'expertise et la veille technique et réglementaire
- Transmet au service travaux tous les éléments nécessaires à la réalisation d'éventuelles opérations connexes et/ou en avance de phase
- Analyse les besoins dans le cadre des procédures de marchés,
- Rédige les clauses techniques des cahiers des charges

Activités spécifiques :

L'Ingénieur(e) Travaux peut être amené à représenter la DPTS dans des réunions internes au CHGR ou externes. Notamment, il est attendu de l'ingénieur(e) qu'il prenne part à certains groupes de travail et réunions qui participent de la vie institutionnelle de l'établissement (démarche qualité, projet d'établissement, etc.)

Des déplacements ponctuels peuvent intervenir :

- Sur les divers sites du CHGR
- Sur les chantiers

- Auprès des partenaires

3. COMPETENCES

Compétences générales :

- Maîtrise de la gestion de projets architecturaux dans le secteur de la santé
- Maîtrise des concepts financiers qui entourent le patrimoine
- Connaissances en matière d'achats publics et marchés publics de travaux
- Connaissance du secteur de la santé mentale appréciée
- Capacités de communication, bon relationnel, sens du travail en équipe (conseil, accompagnement),
- Capacité d'organisation pour gérer plusieurs projets en simultané, forte capacité à apprendre rapidement
- Capacité d'autonomie, à rendre compte et à partager l'information
- Capacité à concevoir, être force de proposition
- Compétences rédactionnelles, d'analyse et esprit de synthèse
- Maîtrise des outils bureautiques : tableur, traitement de texte, messagerie
- Appétence pour les projets complexes et techniques

Compétences spécifiques :

- Bonne connaissance de l'ensemble des mécanismes de l'acte de construire et de la conduite de projet
- Connaissance du code de la commande publique, CCAG travaux, CCAG prestations intellectuelles
- Bonne culture dans le domaine du bâtiment et de ses équipements techniques, si possible avec une expérience dans le domaine hospitalier ou sur des projets d'envergure.
- Connaissance de la réglementation relative à la sécurité dans les ERP
- Savoir estimer financièrement le coût de prestations relevant de sa compétence
- Maîtrise des corps d'états techniques, architecturaux et de l'économie de projets, pratique courante de la consultation (*sourcing*, négociation, etc.)

4. DIPLOME ET/OU QUALIFICATION

- Ingénieur(e) hospitalier (catégorie A) – DUT, Diplôme d'ingénieur ou Master dans le domaine d'application
- Expérience préalable en matière de participation à la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier et dans la conduite d'opérations d'investissement de grande envergure

5. LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

La DPTS assure la gestion technique et architecturale du patrimoine immobilier du Centre Hospitalier Guillaume Régnier. Notre offre de service repose sur 45 professionnels aux compétences diversifiées.

Nos principales missions sont les suivantes:

- Participer à la définition du schéma directeur immobilier (SDIA) et procéder à sa mise en œuvre,
- Maintenir les locaux, bâtiments, installations techniques et réseaux en état de fonctionnement optimal,
- Procéder aux opérations de construction, de remplacement ou de rénovation des locaux, bâtiments, installations techniques, réseaux et voiries,
- Réaliser ou faire réaliser les tâches de conception des opérations de construction, d'entretien et leur mise en œuvre,
- Garantir sur le plan de la sécurité des bâtiments et des locaux un respect des prescriptions réglementaires et un parfait fonctionnement des dispositifs et protocoles concernant la sécurité des personnes et des biens,
- Gérer le patrimoine : conventions, baux, acquisitions, cessions,

- Assurer le suivi financier des crédits accordés à la DPTS.

Liens hiérarchiques :

- N+1 : Directrice adjointe, en charge de la DPTS
- N+2 : Directeur Général du CHGR

Cadre de la DPTS et adjoint(e) à la directrice, l'ingénieur(e) Grand Projet en charge du SDIA n'est pas chargé directement de la gestion quotidienne de l'équipe des services techniques mais peut être amené à assurer son encadrement en cas d'absence du responsable des ST :

- N-1 : Agents d'encadrement des services techniques
- N-2 : Agents des ateliers des services techniques

Liens fonctionnels :

- Ingénieur(e) en charge des opérations courantes, responsable des services techniques (DPTS).
- Agents du bureau d'études interne (DPTS).
- Responsable de la sécurité des personnes et des biens (DPTS).
- Responsable des achats de travaux, du suivi budgétaire et du patrimoine (DPTS).
- Direction générale et autres Directions du CHGR.
- Services des soins, administratifs et logistiques du CHGR.

Partenaires extérieurs :

- Fournisseurs / Entreprises.
- Entreprises, fournisseurs et Maîtres d'œuvre pour le compte du CHGR.
- Partenaires institutionnels et du secteur de la construction (promoteurs, bureaux d'études, cabinets de MOE et d'AMOA)

6. CARACTERISTIQUES D'EXERCICE DU POSTE

- Poste à temps plein (100%)
- Ouvert aux ingénieurs hospitaliers titulaires et aux candidatures contractuelles
- La continuité de service est organisée en lien avec l'ingénieur(e) en charge des opérations courantes